

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Secrétariat). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Secrétariat. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement du Secrétariat concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Secrétariat sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et les plans d'action qui en découlent sont résumés à l'annexe.

Les états financiers du Secrétariat n'ont pas été vérifiés.

Rennie Marcoux
Directrice générale

Ottawa, Canada
15 octobre 2020

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

(en milliers de dollars)	2020	2019
Passifs		
Créditeurs (note 4)	315	259
Indemnités de vacances et congés compensatoires	106	103
Avantages sociaux futurs (note 5b)	48	36
Total des passifs	469	398
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	361	187
Débiteurs et avances (note 7)	52	75
Total des actifs financiers nets	413	262
Dette nette ministérielle	56	136
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	-	1
Immobilisations corporelles (note 10)	21	27
Total des actifs non financiers	21	28
Situation financière nette ministérielle	(35)	(108)

Obligations contractuelles (note 6)

Passif éventuel (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Rennie Marcoux
Directrice générale

Ottawa, Canada
15 octobre 2020

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

	Résultats prévus	2020	2019
(en milliers de dollars)			
Charges			
Aider le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement à remplir son mandat	2 125	2 200	3 466
Services internes	1 691	600	286
Total des charges	3 816	2 800	3 752
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 816	2 800	3 752
 Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	2 612	3 950	
Variations des montants à recevoir du Trésor	173	(315)	
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9a)	113	9	
Transfert de trop-payés	(25)	-	
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(73)	108	
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	(108)		
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	(35)	(108)	

Information sectorielle (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2020	2019
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(73)	108
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	27
Amortissement des immobilisations corporelles	(4)	(1)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(4)	26
Variation due aux charges payées d'avance	(1)	1
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(79)	135
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	135	-
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	56	135

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2020	2019
(en milliers de dollars)		
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 800	3 752
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(4)	(1)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9a)	(113)	(9)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(23)	75
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(1)	1
Diminution (augmentation) des crébiteurs et charges à payer	(56)	244
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(3)	(103)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	12	(36)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	2 612	3 923
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 10)	-	27
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	-	27
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	2 612	3 950

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le 22 juin 2017, le projet de loi visant la création du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement et son Secrétariat a reçu la sanction royale. Sur la recommandation du premier ministre, le gouverneur en conseil a établi le Comité, le 6 octobre 2017, conformément aux décrets 2017-1236, 2017-1237 et 2017-1238. Le Secrétariat a reçu son financement le 11 décembre 2017. Le 6 novembre 2017, le premier ministre a nommé les onze membres du Comité, provenant des deux chambres du Parlement. Cette première itération du Comité a été dissoute le 11 septembre 2019 lors de la convocation de la 43e élection générale. Le Premier ministre a nommé les membres les plus récents du Comité le 5 février 2020.

Le Secrétariat apporte son soutien à un comité indépendant de parlementaires qui a le mandat d'examiner les activités de l'appareil de sécurité nationale et du renseignement du Canada. La directrice générale du Secrétariat a été nommée en décembre 2017 et possède le rang et les pouvoirs d'administrateur général de ministère.

Le Secrétariat élabore ses plans et ses priorités en fonction de sa responsabilité fondamentale et son programme ci-après :

Responsabilité fondamentale

Soutenir le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'exercice de son mandat. La responsabilité fondamentale du Secrétariat englobe diverses activités pour veiller à ce que le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement ait facilement accès à l'information pertinente ainsi qu'à des conseils stratégiques et d'experts pour mener des examens et produire des rapports ainsi que pour voir à la satisfaction des exigences en matière de sécurité. Les résultats et indicateurs sont en cours d'élaboration.

Programme

Examens : Ce secteur appuie la conduite des examens déterminés par le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement. À cette fin, il définit l'information pertinente et en assurer l'accès, mène des recherches et analyse l'information afin de fournir des conseils stratégiques au Comité. Ces travaux soutiennent l'examen par le Comité du cadre législatif, réglementaire, politique, administratif et financier de la sécurité nationale et du renseignement, ainsi que toute activité menée à ce sujet par un ministère fédéral, et permettent l'élaboration de conclusions et de recommandations.

Services internes

Les Services internes comprennent les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations générales. Les Services internes désignent les activités et ressources des dix services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des services internes utilisé. Ces services sont: services de gestion des acquisitions, services de communication, services de gestion financière, services de gestion des ressources humaines, services de gestion de l'information, services de technologie de l'information, services juridiques, services de gestion du matériel, services de gestion et de surveillance et services de gestion des biens immobiliers.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le Secrétariat est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Secrétariat ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Secrétariat fonctionne à l'aide du Trésor, qui est administré par le Receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Secrétariat est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Secrétariat sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du Secrétariat et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Secrétariat a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(e) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique de la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le Secrétariat reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Secrétariat pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires utilisées en cours de l'exercice

(en milliers de dollars)	2020	2019
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 800	3 752
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(4)	(1)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(113)	(9)
Charges payées d'avance imputées antérieurement aux autorisations	(1)	(1)
Diminution/(Augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(1)	(103)
Diminution/(Augmentation) des avantages sociaux futurs	(12)	(36)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	47	2
Autre	(22)	-
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(106)	(148)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	27
Augmentation / (diminution) des charges payées d'avance	(1)	2
Comptes débiteurs et avances	1	-
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	-	29
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 694	3 632

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2020	2019
Autorisations fournies :		
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	3 409	6 573
Montants législatifs	178	145
Moins :		
Périmés : Fonctionnement	(893)	(3 086)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 694	3 632

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Créditeurs

Le tableau ci-dessous présente les détails des créateurs du Secrétariat :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Créditeurs - autres ministères et organismes	76	68
Créditeurs - parties externes	239	191
Total des créateurs	315	259

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du CPSNR participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 pourcent par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'employeur versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modification à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2019-2020 s'élève à 113 241,12 \$. Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du CPSNR relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du Gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs (suite)

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées du CPSNR étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2018, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les modifications des obligations au cours de l'année sont les suivantes:

(en milliers de dollars)	2020	2019
Obligation au titre des prestations constituées - début de l'exercice	-	-
Charge pour l'exercice	48	-
Prestations versées pendant l'exercice	-	-
Obligation au titre des prestations constituées - fin de l'exercice	48	-

6. Obligations contractuelles

Par leur nature, les activités du Secrétariat peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le Secrétariat sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2021	2022	2023	2024	2025	ultérieurs	2026 et Total
Services de réparation et d'entretien	4	195	195	195	-	-	589
Location	1	-	-	-	-	-	1
Total	5	195	195	195	-	-	590

7. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du CPSNR :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Débiteurs - autres ministères et organismes	51	75
Débiteurs - parties externes	1	-
Débiteurs nets	52	75

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Passif éventuel

Les éléments de passifs éventuels surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu.

Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le CPSNR n'a pas enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour l'exercice 2019-2020.

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CPSNR est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le CPSNR conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

De plus, le CPSNR a conclu une entente avec le Bureau du Conseil privé concernant la prestation de services relatifs aux finances et à l'administration, laquelle est incluse dans les revenus de la section b). En outre, au cours de l'exercice, le CPSNR a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous :

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le CPSNR a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	113	9
Total	113	9

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournit gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Les coûts de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du CPSNR. Le coût des services d'infrastructure des technologies de l'information fournis par Services partagés Canada depuis le transfert de responsabilités en novembre 2011 n'est également pas inclus dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle du CPSNR.

b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(en milliers de dollars)	2020	2019
Charges	1 383	3 018

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	de 3 à 5 ans
Autre matériel	de 10 à 15 ans

Catégorie d'immobilisations (en milliers de dollars)	Coût		Amortissement cumulé		Valeur comptable nette					
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Solde de radiations	clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2020	2019
Matériel informatique	14	-	-	14	1	3	-	4	10	13
Autre matériel	13	-	-	13	1	1	-	2	11	12
	27	-	-	27	2	4	-	6	21	25

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités du Secrétariat. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principales responsabilités par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période:

(en milliers de dollars)	Aider le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement à remplir son mandat	Services internes	2020	2019
Charges				
Salaires et avantages sociaux	1 580	20	1 600	1 511
Services professionnels et spéciaux	468	489	957	704
Installations	1	82	83	40
Transports et communications	33	9	42	50
Information	17	-	17	40
Acquisition de matériel et d'outillage	45	-	45	82
Services de réparation et d'entretien	27	-	27	1 308
Amortissement des immobilisations corporelles	5	-	5	1
Location	2	-	2	6
Services publics, fournitures et approvisionnements	6	-	6	9
Autres	16	-	16	1
Total des charges	2 200	600	2 800	3 752
Coût net des activités poursuivies	2 200	600	2 800	3 752 #

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers - exercice 2019-2020

1. Introduction

Le présent document donne un résumé d'information sur les mesures prises par le Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion des contrôles internes et les résultats de l'évaluation ainsi que les plans d'action connexes.

Les renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les programmes du CPSNR peuvent être trouvés dans le Plan ministériel: <https://www.canada.ca/fr/secretariat-comite-parlementaires-securite-nationale-renseignement/organisation/transparence/plan-ministeriel/2020-2021.html>

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion du contrôle interne

Le CPSNR reconnaît l'importance d'assurer une direction provenant de la haute direction pour que les employés de tous les niveaux comprennent leurs rôles dans le maintien de systèmes efficaces de CIRF et soient bien équipés pour exercer efficacement leurs responsabilités. Conformément à un protocole d'entente, les opérations financières du CPSNR sont traitées par le Bureau du Conseil privé (BCP) dans le cadre de son système financier et sont, pour la plupart, assujetties au même environnement de contrôle.

Le CPSNR s'appuie en grande partie sur les mesures de contrôle du BCP, mais il reconnaît aussi l'importance de voir à ce qu'il mette en œuvre ses propres mesures complémentaires. À cette fin, le CPSNR voit à ce que tous les gestionnaires à qui on a délégué des pouvoirs financiers aient reçu la formation appropriée avant d'exercer leurs pouvoirs. Le CPSNR a mis en œuvre une structure rigoureuse de gouvernance et de responsabilité dans le but d'appuyer la surveillance de son système de contrôle interne qui inclut:

- les structures de responsabilisation de l'organisme qui ont trait à la gestion du contrôle interne à l'appui d'une saine gestion financière, y compris les rôles et responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle interne;
- le cadre de valeurs et d'éthique;
- des communications et de la formation continues sur les obligations en vertu de la loi, les politiques et les procédures pour la saine gestion financière et le contrôle des finances;
- de la surveillance et des mises à jour régulières sur la gestion du contrôle interne ainsi que la remise des résultats des évaluations et des plans d'action connexes à la haute direction de l'organisme et au Comité ministériel de vérification (CMV).

2.2 Ententes de services propres aux états financiers

Le CPSNR s'appuie sur d'autres ministères gouvernementaux pour le traitement de certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers comme suit :

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers - exercice 2019-2020

Ententes courantes:

- Services public et Approvisionnement Canada (SPAC) administre de façon centralisée les versements des salaires et l'approvisionnement en certains biens et services, et fournit des services de gestion des installations;
- Pour le compte de l'employeur, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) fournit au Ministère les renseignements nécessaires pour calculer les diverses charges à payer et les provisions, notamment la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Services partagés Canada (SPC) fournit au CPSNR des services d'infrastructure de technologie de l'information pour les centres de données et les réseaux. SPC fournit aussi le service pour l'achat et la provision de matériel informatique et de logiciels des appareils technologiques en milieu de travail au CPSNR. L'étendue et les responsabilités sont décrites dans l'entente interministérielle entre le SPC et le CPSNR.

Ententes particulières:

Les opérations financières du CPSNR sont traitées par le BCP dans le cadre de son système financier et sont, pour la plupart, assujetties au même environnement de contrôle. Les services sont visés par un protocole d'entente conclu entre les deux ministères.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2019-2020

Le Secrétariat a défini ses processus opérationnels et mis en œuvre son environnement de contrôle en tirant parti des processus et des contrôles mis en place au BCP pour les activités d'accueil, les dépenses liées aux voyages, la paie, clôture des comptes et rapports, et d'autres processus de gestion financière.

Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon significative - Le Secrétariat s'appuie sur le système de contrôle interne mis en place au BCP pour les processus opérationnels susmentionnés. Les contrôles internes nouveaux ou significativement modifiés sont décrits dans l'annexe de la déclaration de responsabilité de la direction du BCP.

Programme de surveillance continue - Le programme de surveillance du Secrétariat pour les processus opérationnels susmentionnés s'appuie sur le plan de surveillance en continu et en rotation présenté par le BCP dans l'annexe à la déclaration de responsabilité du BCP en matière de gestion.

4. Plan d'action ministériel

4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2019-2020

Le progrès des processus opérationnels mentionnés dans la section 3 de l'annexe du Secrétariat ci-dessus sont décrits dans l'annexe de la déclaration de responsabilité de la direction du BCP.

4.2 Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les suivants

Tous les plans d'action pour les processus opérationnels susmentionnés sont décrits dans l'annexe de la déclaration de responsabilité de la direction du BCP.